

- FICHE STAGIAIRE -

INFORMATIONS RELATIVES AU
TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES UTILISEES
POUR VOTRE PARCOURS DE FORMATION PROFESSIONNELLE (FORPRO SUP)
FINANCE PAR LA REGION OCCITANIE

DANS LE CADRE DU REGLEMENT GENERAL DE PROTECTION DES DONNEES
(RGPD)

Assurer la protection, la sécurité et la confidentialité de vos données à caractère personnel est essentiel pour la Région Occitanie. C'est pourquoi la Région exerce son activité conformément aux réglementations applicables en matière de protection et de sécurité des données.

RESPONSABLE DE TRAITEMENT

Le responsable de traitement est la Région Occitanie représentée par sa présidente Carole DELGA.

Une question concernant le traitement de vos données personnelles ? Vous voulez exercer vos droits ?

- Par courrier : 22 boulevard du Maréchal Juin 31406 Toulouse Cedex 9
- Par mail : forprosup@laregion.fr (uniquement pour les questions relatives au traitement des données personnelles).

Pour tout besoin d'assistance ou d'information concernant votre formation ou de modification de vos données personnelles: merci de contacter votre organisme de formation.

TRAITEMENT DE VOS DONNEES PERSONNELLES

Le traitement de données à caractère personnel mis en œuvre dans le cadre de votre parcours de formation professionnelle FORPRO SUP est établi en conformité avec les dispositions du Règlement général pour la protection des données à caractère personnel (RGPD) n°2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 et de la loi n°78-17 du 6 janvier 1978 dite « Informatique et libertés » dans sa dernière version.

Le traitement des données est fondé sur l'exécution d'une mission d'Intérêt Public.

La **Loi n° 2014-288 du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle, à l'emploi et à la démocratie sociale** a permis un nouveau transfert de compétences aux Régions. Elle établit la compétence de principe de la région en matière de formation professionnelle. Ces compétences sont désormais inscrites dans le Code du Travail à l'article L6121-1 modifié par la Loi n°2018-771 du 5 septembre 2018, qui précise que les Régions sont chargées "de la politique régionale d'accès à la formation professionnelle des jeunes et des adultes à la recherche d'un emploi ou d'une nouvelle orientation professionnelle".

Ce traitement a **pour finalités** :

- Collecte et gestion des données à caractère personnel du stagiaire (Cf ci-dessous Liste des données personnelles collectées) en vue de la constitution du dossier de candidature/d'inscription, du paiement de son parcours de formation et le cas échéant gestion de son dossier de rémunération, ainsi que la mise en œuvre d'une enquête de satisfaction et d'insertion professionnelle dans le cadre de sa formation ;
- Gestion des contacts des organismes de formation et des utilisateurs (coordonnées, habilitations, identifiants, identité, etc.)

Données collectées :

Les données personnelles collectées lors de l'inscription définitive sont les suivantes : NIR/NIA, nom de naissance, prénom, date de naissance, genre, nationalité, adresse, tel portable ou fixe, email, situation professionnelle, date d'inscription à Pôle Emploi, identifiant Pôle Emploi, Bénéficiaire de l'ARE, Bénéficiaire autres minimas sociaux (hors RSA et AAH , ...), Bénéficiaire du RSA, Bénéficiaire de l'AAH, Bénéficiaire d'une Obligation d'Emploi (BOE), Sortant scolaire (moins d'un an), Niveau à l'entrée en formation, Dernière classe suivie, Diplôme le plus élevé obtenu, Niveau de la certification la plus élevée obtenue, Catégorie socioprofessionnelle du dernier emploi, rémunération (oui/non), type de rémunération.

Ces données sont :

- **communiquées aux Etablissements d'Enseignement Supérieur**
- **communiquées aux services de la Direction Emploi et Formation de la Région Occitanie**
- **communiquées aux différents prestataires ou partenaires** qui traiteront les données pour le compte de la Région Occitanie : prescripteurs (Pôle Emploi, ARML, missions locales...), les services de l'Etat, les prestataires (ATEXO, ASP, SOPRA-STERIA, ATOS, Econocom...), le prestataire chargé des enquêtes auprès des stagiaires, choisi par la Région
- **conservées durant différents délais en fonction de la finalité du traitement** :
 - 60 ans après la date de fin de la formation pour les décisions de versement de l'aide régionale et les documents relatifs à la gestion de la rémunération et des cotisations sociales, nécessaires au calcul des droits à pension des stagiaires ayant bénéficiés d'une rémunération au titre de leur formation ;
 - 3 ans après la date de fin de l'enquête de satisfaction et d'insertion réalisée auprès des stagiaires

A l'issue de cette durée, elles seront effacées ou seront anonymisées pour être conservées uniquement à des fins statistiques.

Vos données ne sont pas :

- vendues ou utilisées **pour une finalité autre que celle évoquée** précédemment.
- transférées vers un pays tiers à l'Union Européenne ou une organisation internationale.

MENTION DES DROITS DE LA PERSONNE CONCERNEE PAR LE TRAITEMENT

Dans le cadre du traitement de vos données à caractère personnel, **vous disposez de plusieurs droits issus du RGPD** que vous pouvez faire valoir auprès du responsable de traitement.

- Le droit d'**accéder à vos données à caractère personnel faisant l'objet d'un traitement** (article 15 du RGPD)
- Le droit de **retirer votre consentement** à tout moment, sans remettre en cause le traitement mis en œuvre jusque-là (article 7 du RGPD).
- Le droit de **rectifier** des données inexactes et de **compléter** des données incomplètes (article 16 du RGPD)
- Le droit d'obtenir **l'effacement de vos données**, dans les cas prévus à l'article 17 du RGPD
- Le droit **d'obtenir la limitation du traitement** exercé sur vos données (article 18 du RGPD) : en faisant valoir ce droit, vous stoppez tout ou partie du traitement de vos données personnelles, à l'exception de leur conservation.
- Le droit à **la portabilité de vos données** (article 20 du RGPD) : en faisant valoir ce droit vous pourrez demander que la Région vous communique les données à caractère personnel vous concernant dans un format structuré, couramment utilisé et lisible par machine afin de les utiliser vous-même ou les confier à un autre organisme de traitement.
- Le droit de vous **opposer au traitement** pour des raisons tenant à votre situation particulière, à un traitement des données vous concernant, y compris un profilage (article 21 du RGPD),
- Le droit **d'introduire une réclamation** auprès de la CNIL (article 13 du RGPD).

PROTECTION DES DONNEES

La Région Occitanie met en place des mesures de sécurité techniques et organisationnelles en vue de garantir la disponibilité, l'intégrité et la confidentialité des données à caractère personnel afin d'empêcher que celles-ci soient déformées, endommagées ou que des tiers non autorisés y aient accès. Elle assure un niveau de sécurité adapté aux risques liés au traitement et à la nature des données à protéger.

DONNEES POST MORTEM

Conformément à l'article 40-1 de la loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 modifié relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés, toute personne peut définir des directives relatives à la conservation, à l'effacement et à la communication de ses données à caractère personnel après son décès. Ces directives sont générales ou particulières. La personne peut modifier ou révoquer ses directives à tout moment.

DROIT APPLICABLE

Tout litige en relation avec l'utilisation de vos données personnelles est soumis au droit Français. Toute réclamation ou litige découlant de l'interprétation ou de l'exécution des présentes de préservation des données personnelles sera soumis aux tribunaux compétents dans les conditions de droit commun.